

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

LA MRC OCTROIE 105 000 \$ À LA FONDATION SÉTHY POUR LA CONSERVATION DES MILIEUX NATURELS DE LA HAUTE-YAMASKA

Granby, 17 mai 2017 – Lors de la séance publique du 10 mai 2017, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska a octroyé une aide financière de 105 000 \$ sur trois ans à la Fondation pour la sauvegarde des écosystèmes du territoire de la Haute-Yamaska (Fondation SÉTHY) afin de supporter ses actions pour la conservation des milieux naturels à l'échelle de son territoire.

Ce soutien de la MRC découle du plan d'action de son projet de Plan directeur de l'eau (PDE) 2017-2021, lequel prévoit d'encourager les projets d'intendance privée afin d'assurer une protection à perpétuité des milieux naturels (milieux forestiers et humides) de grande qualité. La protection des milieux naturels s'avère ainsi un enjeu primordial dans le cadre du projet de PDE 2017-2021 *Pour la santé des lacs et des cours d'eau*.

« Dans le contexte des changements climatiques, les milieux humides et forestiers joueront un rôle crucial pour atténuer les conséquences appréhendées, dont les inondations et les sécheresses. La Fondation SÉTHY est un précieux allié pour la MRC en ce qui concerne la préservation de ces milieux naturels. Au cours des dernières années, notre collaboration a mené à la mise en œuvre de projets d'intendance privée auprès de propriétaires de milieux naturels par le biais d'ententes de conservation sur une base volontaire », précise M. Pascal Bonin, préfet de la MRC.

Un premier partenariat avait été conclu avec l'organisme en 2014 pour la gestion des milieux boisés et humides en terrains privés. L'obtention d'un soutien financier de la MRC avait eu un effet de levier pour la Fondation. « Pour chaque dollar investi par la MRC, nous avons été en mesure de récolter au moins 3 \$ de différents bailleurs de fonds. Ce financement nous a permis de réaliser des actions en continu et maintenant, avec le renouvellement de l'aide financière de la MRC, nous allons pouvoir mettre en œuvre notre plan triennal 2017-2019 », explique M. François Leduc, directeur général de la Fondation SÉTHY.

Le plan triennal 2017-2019 sur la conservation des milieux naturels en Haute-Yamaska repose sur quatre grandes orientations, soit la conservation, l'éducation relative à l'environnement, la visibilité et la pérennité.

La Fondation SÉTHY, qui fête cette année ses 10 ans, rejoint plus de 500 propriétaires de milieux naturels par année, répartis sur l'ensemble du territoire de la MRC. Grâce à son réseau de partenaires, c'est plus de 2 450 hectares de milieux naturels qui bénéficient au minimum d'une déclaration d'intention. Jusqu'à présent, plus de 80 propriétaires ont signé des ententes morales à cet effet. De plus, la Fondation SÉTHY œuvre pour conclure des ententes légales visant la protection à perpétuité des milieux naturels en Haute-Yamaska.

Pour les prochaines années, la Fondation entend poursuivre ses démarches auprès des propriétaires pour des travaux de conservation volontaire. Elle compte réaliser des recherches sur la biodiversité du territoire et se pencher sur les possibles impacts des changements climatiques sur les milieux naturels.

– 30 –

Source : Marlène Pawliw
Coordonnatrice aux communications
MRC de La Haute-Yamaska
450 378-9976, poste 2239

François Leduc
Directeur général
Fondation SÉTHY
450 994-3173